



LE MINISTRE DES FINANCES

# CARTE DE TABAC

1906

N<sup>o</sup> de N<sup>o</sup> .....

Adresse .....

.....

Carte d'abonnement N<sup>o</sup> .....

Les cartes de tabac sont en vigueur  
de janvier à décembre, avec  
application aux cartes de tabac  
de 1906 et de 1907.

